



VILLE DE

Nogent
sur-Oise

GRANDIR . S'OUVRIR . TRANSMETTRE

Le 4 juillet 2025

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

MEMBRES

M. Le MAIRE
Mme LEFEVRE
M. ROBERT
Mme RICHARD
M. DUPLESSI
Mme DECOURTRAY
M. CARRE
Mme VIARD
M. PROMSY
M. TSIMBA PEPE
M. ZAKHARTCHOUK
M. MAHIEU
Mme DUPRESSOIR
M. DUCHATEAU
Mme DECATOIRE
Mme KAYA
Mme AIT M'BARK
Mme LAGACHE-FORTES
M. ALLOUACHE
Mme FURTADO
Mme BOUHARB
M. ATAC
Mme TOPAL
M. KCHOK
Mme MARTIN
M. CARON
Mme ZRARI
M. PEN
Mme LERICHE
M. LAMBERT
M. ABRAN
Mme CAGNARD
Mme ROUX
M. PETIT
Mme FUENTES

SERVICES

M. DIZENGREMEL
M. FOUIN
M. DENIS
M. DECOURTRAY
M. SAINT LEGER
M. SANCHEZ
Mme DUMETZ
Mme DEMAILLY
Mme DRUET
Mme BOUALAME
Mme LOZANO

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s collègues,

Conformément aux articles L.2121-7 et L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous convoquer pour assister à la séance du Conseil Municipal qui se déroulera dans la salle de l'Hôtel de Ville réservée à cet effet le :

JEUDI 10 JUILLET 2025 à 20h00

Veillez trouver ci-joint, pour votre parfaite information et en application de l'article L.2121-12 du CGCT, la note de synthèse des affaires qui seront soumises à délibération à cette occasion ainsi que les annexes y afférentes.

Vous trouverez également le PV de la séance précédente et le compte-rendu des décisions prises en application de la délégation de pouvoirs qui m'a été accordée par délibération du 3 juillet 2020 prise en application de l'article L.2122-22 du CGCT. Ces décisions sont consultables sur simple demande.

En cas d'absence, je vous remercie de bien vouloir renvoyer par mail au service des assemblées le pouvoir téléchargeable sur la plateforme **idelibre**, après avoir rempli les mentions permettant d'indiquer l' élu(e) habilité(e) à voter en votre nom.

L'ordre du jour est fixé de la manière suivante :

Points divers

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion.
- Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Fonctionnement des Assemblées

- 1 Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal

Intercommunalité

- 2 Répartition des sièges au sein du conseil communautaire de la communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) à laquelle la Commune est membre - Mandature 2026 - 2032

Relations Sociales

- 3 Modification du tableau des effectifs
- 4 Règlement intérieur de la ville de Nogent-sur-Oise

Patrimoine et Administration

- 5 Utilisation des salles communales - campagne électorale 2026
- 6 Acquisition parcelle cadastrée AE 159p - 28 rue de la Liberté
- 7 Acquisition - Monsieur ALTINISIK Diyar - Voirie et Espaces Publics - Rue Vallière
- 8 Constat de désaffectation et déclassement du domaine public - 88 ter rue Jean Jaurès - Parcelle BO 146
- 9 Vente - Ensemble immobilier - 88 ter rue Jean Jaurès - Parcelle BO 14610
- 10 Convention de servitudes définissant les droits de servitudes consentis à la société ENEDIS - Lieu-dit "Prés du Grand Marais" - Parcelle BM 587
- 11 Convention de servitudes définissant les droits de servitudes consentis à la société ENEDIS - Lieu-dit "La Trouée Rieul" - Parcelle BN 791
- 12 Lancement d'un programme de réhabilitation du Groupe Scolaire Carnot - Aménagement d'un site

Sports

- 13 LABEL "Ville active et sportive"

Culture et Relations Internationales

- 14 Tarifs de la MASTE et de la Ferme Pédagogique pour l'année scolaire 2025-2026
- 15 Convention entre la ville et l'association La Sauvegarde du Nord

Commande Publique

- 16 Renouvellement du contrat de Délégation de Service Public du marché forain d'approvisionnement
- 17 Attribution des marchés publics de fournitures spécifiques de bureau, papeterie, petit équipement scolaire, matériels éducatifs et de loisirs, ouvrages de librairie et manuels scolaires
- 18 Attribution du marché de fourniture de repas en liaison froide pour le besoin de la Ville de Nogent-sur-Oise

Finances

- 19 Avenant n°1 à la convention relative à l'octroi d'une subvention à l'association "La Faïencerie"
- 20 Décision modificative n°1 - budget principal VILLE 2025
- 21 Admissions en non valeur 2025

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, Cher(e)s collègues, à l'assurance de mes sentiments distingués.

 Le Maire
Jean-François DARDENNE